

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES CLIMAT ET REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES



SITUATION DES CATASTROPHES ENREGISTRÉES DUES AUX ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES AU 30 JUIN 2026

CONTEXTE

Dans le cadre de la collaboration entre la Direction Nationale de la Météorologie (DNM) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), les activités de l'année 2026 des Cinq groupes thématiques du Cadre National pour les Services Climatiques (CNSC) ont été relancées. C'est dans ce contexte que le groupe « Climat et Réduction des risques de catastrophes » élabore son premier bulletin sous le thème : « Situation des catastrophes enregistrées dues aux événements climatiques extrêmes au 30 juin 2026 ». Le mois de mai a été marqué par un départ timide avec quelques pluies isolées enregistrées. Le mois de juin a été caractérisé par des pluies faibles à modérées voire fortes accompagnées de vent violent qui ont engendré des dégâts considérables dans 35 communes réparties dans 24 départements contre 9 en 2025 à la même période.

I. DONNÉES ET SOURCES

Les données pluviométriques proviennent de la Direction Nationale de la Météorologie (DNM). Les données sur les catastrophes liées aux inondations ont été fournies par la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP), la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (DS/DGA).

II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La méthodologie du travail est articulée en quatre points :

- Collecte, traitement et analyse des données par les points focaux (météo et SAP) ;
- Elaboration du draft du bulletin par les points focaux ;
- Validation du bulletin en plénière par le groupe de travail ;
- Edition et diffusion du bulletin par la DNM.

III. SITUATION CLIMATOLOGIQUE AU 30 JUIN

Au 30 juin 2026, la saison des pluies s'est installée de manière partielle sur le territoire national. Bien que son démarrage ait été relativement timide, plusieurs épisodes pluvieux ont déjà occasionné d'importants dégâts dans certaines localités.

Sur le plan de la dynamique atmosphérique, le Front Intertropical (FIT) a oscillé tout au long du mois sur la bande sud du pays. Sa position moyenne s'est établie selon un axe passant par le nord Tillabéri, le nord Tassara, le sud Arlit et le nord Gouré et N'Gourti, avant de s'infléchir vers le Tchad. Au cours de la deuxième décade de juin, le FIT s'est maintenu au-dessus de sa position moyenne climatologique sur l'ensemble du pays (Figure 1).

La figure 1 présente la position du FIT (ligne rouge) au cours de la deuxième décade de juin, ainsi que sa position observée durant la première décade (ligne violette), afin d'illustrer son évolution. Le Tableau 1 montre les séries temporelles de l'évolution latitudinale des parties ouest et est du FIT depuis avril 2026, mettant en évidence sa progression saisonnière.

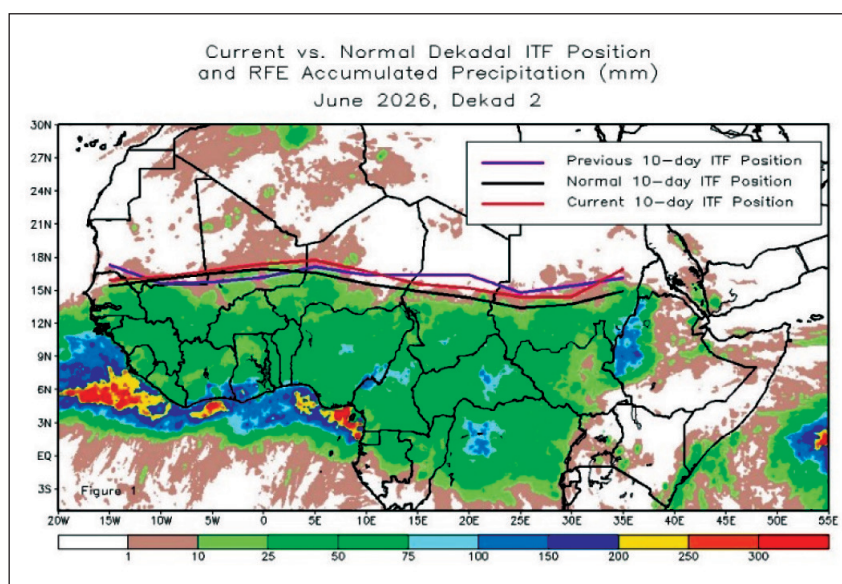


Figure 1: Position moyenne du Front intertropical FIT de la deuxième décade du mois de juin 2026.

Tableau 1 : Valeur des températures du point de rosée en Avril, Mai et Juin 2026.

Décade	5W	0	5E	10E	15E	20E
April 1	12.7	12.2	11.5	10.8	10.5	12.3
April 2	12.7	12.2	12.5	12.0	11.5	12.4
April 3	15.5	14.6	13.5	12.2	11.3	12.1
May 1	16.7	15.5	14.8	13.3	11.9	10.6
May 2	16.2	15.7	14.6	13.3	13.2	12.7
May 3	16.0	15.8	15.7	14.9	13.4	12.2
June 1	15.7	16.2	17.1	16.4	16.4	16.4
June 2	16.8	17.4	17.7	16.7	15.6	15.2

3.1 Cumul pluviométrique au 30 juin 2026

Au 30 juin 2026, la répartition spatiale du cumul pluviométrique met en évidence une forte variabilité sur le pays. Les cumuls les plus élevés, compris entre 120 et 359 mm, ont été enregistrés dans les localités de Matamey, Madarounfa, Guidan Roundji, Gaya, Falmey, Tapoa, Tamou, Say et Dosso. En revanche, la région de Diffa ainsi que la partie nord de la bande sud du pays ont été relativement moins arrosées, avec des cumuls de précipitations variant de 0 à 120 mm. Cette spatialisation traduit une meilleure installation de la saison des pluies sur l'Ouest et le Centre-Sud du pays par rapport à la partie Est qui est faiblement arrosée (Figure 2).

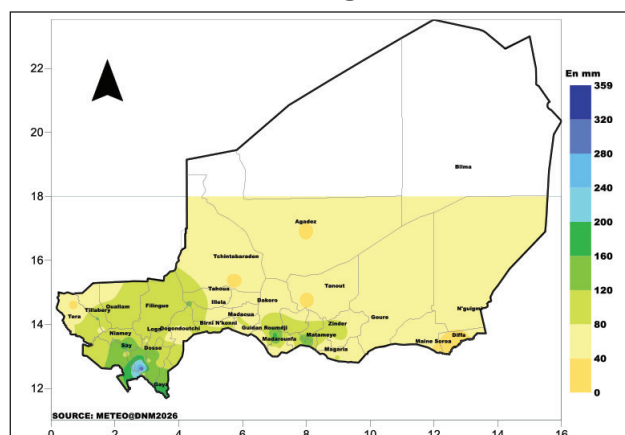


Figure 2 : Cumul pluviométrique du début de la saison au 30 juin 2026. deuxième décade du mois de juin 2026.

3.2 Cumul de pluie au 30 juin 2026 comparé à la normale 1991-2020 et à l'année 2025.

Le cumul pluviométrique au 30 Juin 2026 comparé à la normale climatologique 1991-2020, est globalement normal à déficitaire sur le pays.

Toutefois, ce cumul est très excédentaire sur les localités de Guidan Roundji, Madarounfa, Matamey, Filligué, Say, Tapoa, Tamou et Falmey (Figure 3).

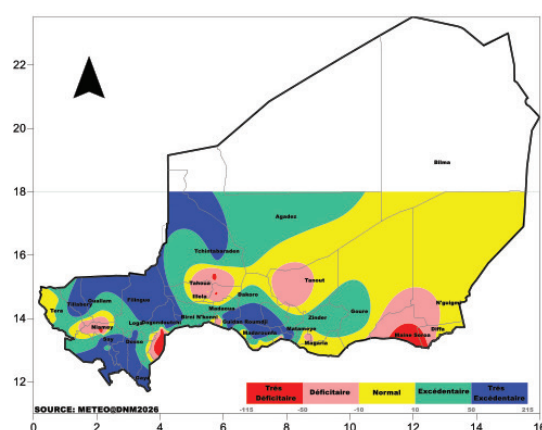


Figure 3 : Cumul pluviométrique au 30 juin 2026 comparé à la même période à la normale climatologique 1991-2020.

Le cumul pluviométrique au 30 juin 2026, comparativement à celui de l'année 2025 à la même période montre une situation globalement normale à excédentaire sur le pays. Les régions de Maradi, Tillabéri et Dosso se distinguent toutefois par des cumuls très excédentaires par rapport à 2025. En revanche, le sud de la région de Diffa, le centre de la région de Tahoua, la région de Niamey ainsi que la partie Est de la région de Dosso présentent des cumuls déficitaires à très déficitaires (Figure 4).

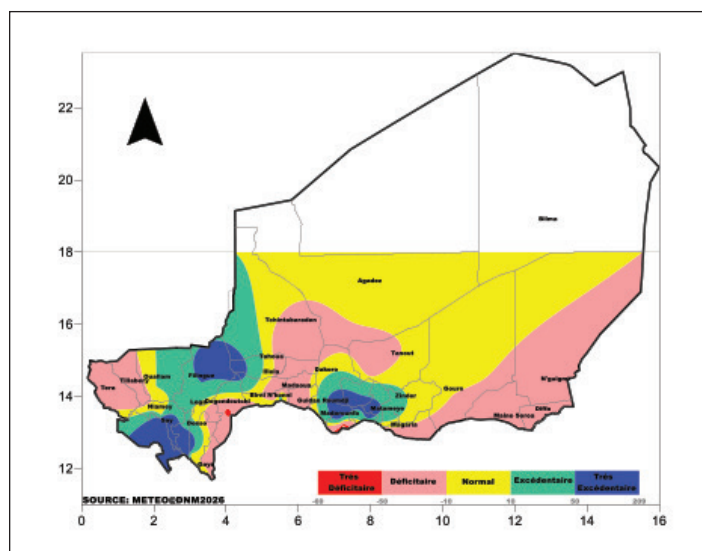


Figure 4 : Cumul pluviométrique au 30 juin 2026 comparé à la même période de l'année 2025.

IV. CAS DE CATASTROPHES ENREGISTRÉS AU 30 JUIN 2026

Les données pluviométriques proviennent de la Direction Nationale de la Météorologie (DNM). Les données sur les catastrophes liées aux inondations ont été fournies par la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP), la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (DS/DGA).

4.1 Communes affectées

Au 30 juin 2026, 35 communes réparties dans 24 départements contre 9 en 2025 à la même période ont été impactées par les inondations. La région de Tahoua est la plus touchée avec 9 communes, suivie de Maradi avec 6 communes. Les régions de Dosso, Tillabéri et Zinder ont enregistré 5 communes chacune (Figure 5).

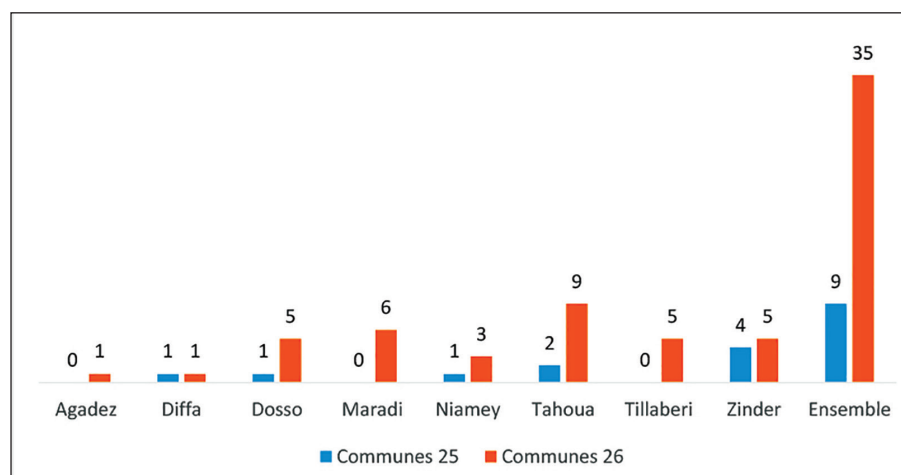


Figure 5 : Nombre de communes affectées par région au 30 juin 2025 et 2026.

4.2 Localités affectées

En termes de localités touchées, 77 villages/quartiers ont été enregistrés en 2026 contre 14 en 2025 à la même période soit une augmentation de 63 localités. La région de Dosso a enregistré le plus grand nombre de villages/quartiers avec 16 localités, contre une seule en 2025, suivie de Maradi et Zinder avec respectivement 15 et 11 localités (Figure 6).

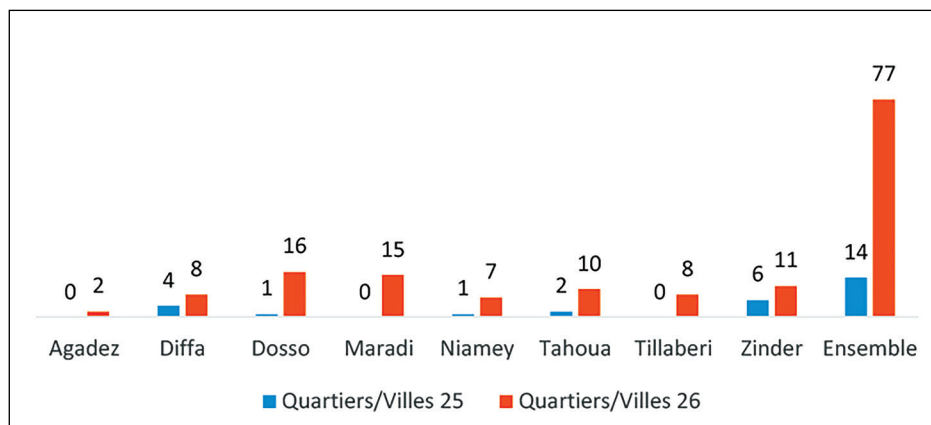


Figure 6 : Nombre de villages et quartiers affectés par région au 30 juin 2025 et 2026

4.3 Infrastructures endommagées

Au total, 30 salles de classe ont été déclarées endommagées à la suite des intempéries enregistrées au 30 juin 2026. La région de Zinder est la plus touchée avec 11 classes endommagées, suivie de Tahoua avec 7 classes. Les régions de Dosso et de Maradi ont enregistré chacune 6 classes (Tableau 2).

Tableau 2 : Nombre de classes effondrées par région au 30 juin 2026

Régions	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Niamey	Zinder	Total
Nombre de classes effondrées en 2025	0	0	6	6	7	0	0	11	30





4.4 Maisons effondrées

l'échelle nationale, 572 maisons se sont effondrées au 30 juin 2026, contre 163 à la même période en 2025, soit une augmentation de 409 maisons. La région de Dosso est la plus touchée avec 321 maisons effondrées, suivie de Maradi (132 maisons) et de Tillabéri (46 maisons). Des cas plus limités ont également été signalés sur les régions de Tahoua (24 maisons), Zinder (44 maisons), Diffa (2 maisons) et Niamey (3 maisons) (Figure 7).

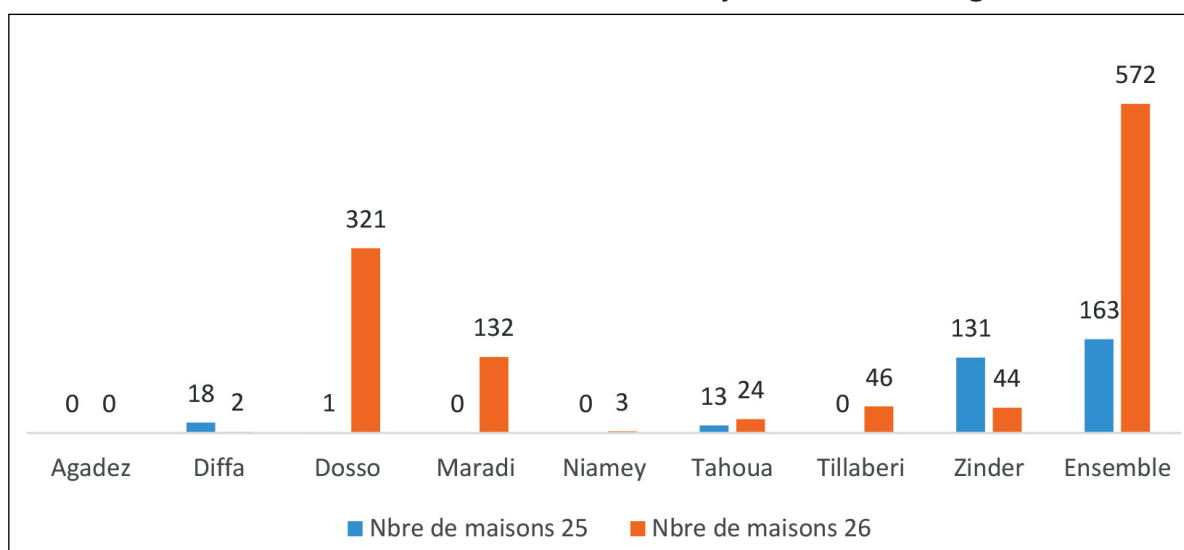


Figure 7 : Nombre de maisons effondrées par région au 30 juin 2025 et 2026.

4.5 Personnes sinistrées

Au 30 juin 2026, 6 752 personnes sinistrées ont été déclarées contre 1990 en 2025 à la même période soit une augmentation de 4 762 personnes sinistrées suite aux précipitations plus ou moins importantes enregistrées. La région de Dosso a enregistré le plus grand nombre de personnes sinistrées 2 594 personnes en 2026 contre 11 personnes en 2025 à la même période. Elle est suivie des régions de Zinder avec 1518 personnes contre 1585 personnes en 2025 et Maradi avec 809 personnes contre 0 en 2025 (Figure 8).

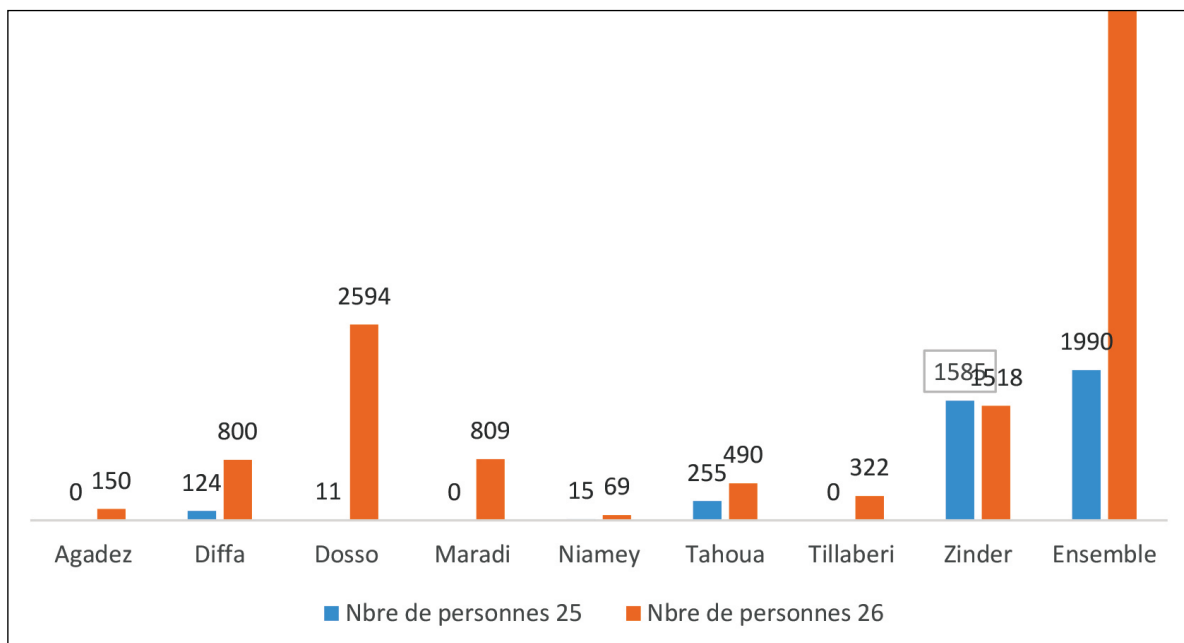


Figure 8 : Nombre de personnes sinistrées par région au 30 juin 2026 et 2025

4.6 Pertes en vies humaines

À l'échelle du pays 12 décès ont été enregistrés au 30 juin 2026 contre 1 en 2025 à la même période. La région de Tahoua a enregistré le plus grand nombre de décès (4) suivie de Niamey et Zinder avec respectivement 3 et 2 décès (Figure 9).

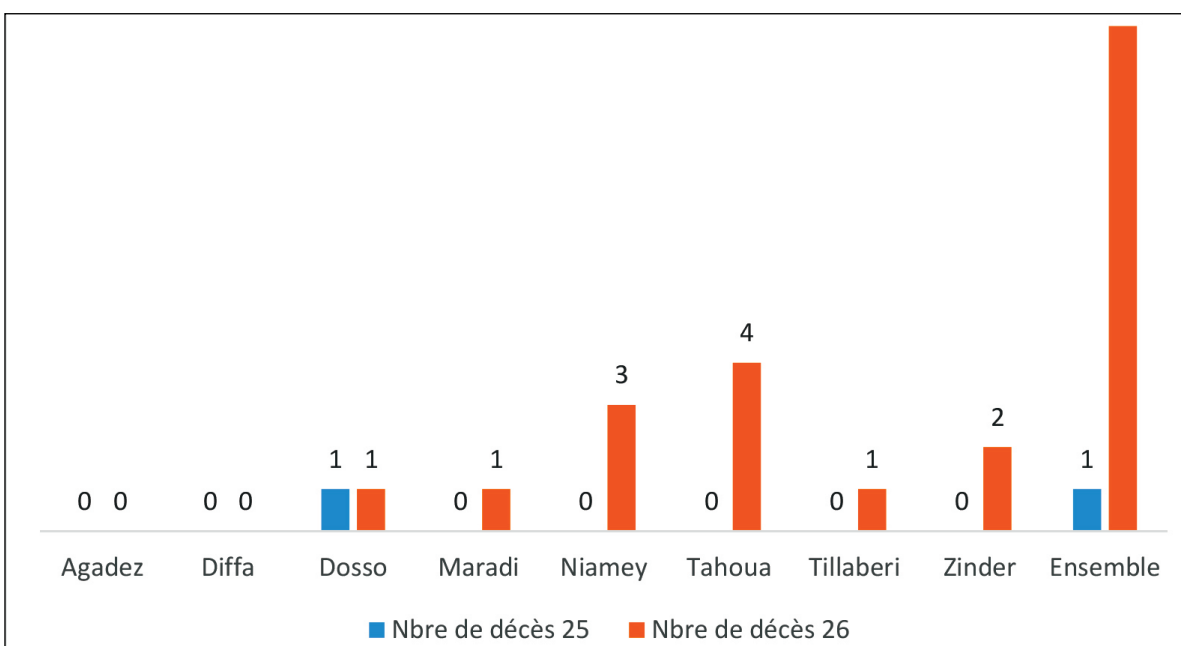


Figure 9 : Pertes en vies humaines par région au 30 juin 2026 et 2025

4.7 Pertes de cheptel

Dans l'ensemble on dénombre 343 têtes de bétail perdues au 30 juin 2026 contre 43 en 2025 à la même période. Cette perte de bétail, occasionnée par la foudre a été notifiée dans la région de Tahoua (Tableau 3).

Tableau 3 : Pertes de cheptel au 30 juin 2026 et 2025.

Régions	Bétail perdu en 2025	Bétail perdu en 2026
Agadez	0	264
Diffa	0	0
Dosso	0	3
Maradi	0	0
Tahoua	43	76
Niamey	0	0
Tillabéri	0	0
Zinder	0	0
Total	43	343



V. SYNTHÈSE

Au cours du mois de juin 2026, plusieurs épisodes de fortes pluies accompagnées de vents violents ont été enregistrés sur le pays. Ces phénomènes ont provoqué des inondations ayant occasionné d'importants dégâts, principalement dans les régions du Centre et l'Ouest du pays. Au 30 juin 2026, les inondations ont affecté 35 communes réparties dans 24 départements.

Le bilan fait état de 6 752 personnes sinistrées, regroupées au sein de 974 ménages. Les pertes en vies humaines s'élèvent à 12 décès. Les dégâts matériels sont également importants, avec 572 maisons effondrées et 30 salles de classe endommagées. En outre, 343 têtes de bétail ont été perdues, principalement à la suite d'impacts de foudre.



VI. Perspectives

Selon les prévisions de la Direction Nationale de la Météorologie (DNM), pour le mois de juillet 2026, il est attendu des précipitations modérées à localement fortes sur le pays.

VII. AVIS ET CONSEILS

Au regard des cas des catastrophes déjà enregistrés et des pluies attendues, il est recommandé de :

- rester à l'écoute des messages d'alerte émis et diffusés par le COVACC ;
- renforcer les dispositifs de prévention, d'alerte précoce et de gestion des risques d'inondation ;
- évacuer les zones inondables (habitats et infrastructures de base) ;
- éviter les traversées des cours d'eau où les risques d'écoulement sont forts après une pluie ;
- renforcer la veille météorologique et la sensibilisation des populations sur les risques d'inondation, d'effondrement de maisons et de noyade ;
- éviter les habitats vulnérables ;
- sensibiliser la population sur la gestion des passages d'eau ;
- construire des abris de substitution (cases, hangars) ;
- initier des campagnes d'élagage des arbres à proximité des lignes de transport d'électricité et des habitations ;
- sensibiliser les éleveurs sur le danger de pâturer dans les zones à risque ;
- émettre des bulletins d'alerte en cas d'événements pluvio-orageux forts prévus sur le pays ;
- veiller à l'entretien des ouvrages et infrastructures (routes et ponts) ;
- aménager les sites d'accueil des sinistrés ;
- sensibiliser la population sur les effets des champs électriques en altitude (foudre) ;
- Appeler, en cas d'urgence les numéros SAMU (15), Sapeurs-pompiers (18).



Ce bulletin est produit par le groupe thématique **Climat et Réduction des risques de catastrophes** du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM** sous la coordination de la **DNM**.

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin

- **DNM** | Direction Nationale de la Météorologie
- **DGPV** | Direction Générale de la Protection des Végétaux
- **DNPGCA** | Dispositif national de la Gestion et de Prévention des Crises Alimentaires
- **CC/SAP** | Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce
- **DGPC** | Direction Générale de la Protection Civile
- **MAG/EL/DSA** | Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Direction de la Santé Animale
- **CNCOD** | Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification
- **MP/AS/SN** | Ministère de la Population, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
- **FAO** | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.



Contacts

Dr Adamou Aissatou Sitta

Directrice Nationale de la Météorologie

📞 Tél. : +227 20 73 21 60

✉️ E-mail : asita_s@yahoo.fr / dmn@intenet.ne

Dr Barmou Batoure

Mahaman Bohari

Point focal CC/SAP

📞 Tél. : +227 96 98 90 42

✉️ E-mail : mboharih2@gmail.com



Cellule de Communication DNM

M. SAMAÏLA ALSO ISSA

📞 Tél./WhatsApp : +227 96 53 50 68

✉️ E-mail : samailaalsoi@gmail.com

M. Maï Wandara Zakaria

📞 Tél./WhatsApp : +227 96 06 86 25

✉️ E-mail : zakariawandara67@gmail.com



VOTRE AVIS COMPTE

Vos impressions, idées et suggestions sont essentielles pour améliorer nos bulletins et mieux répondre à vos besoins



PARTAGEZ

vos impressions sur le contenu du bulletin



PROPOSEZ

des idées d'amélioration



INFORMEZ-NOUS

de vos besoins en Climat et Réduction des risques de catastrophes



**RESTEZ INFORMÉS À TRAVERS NOS
CANAUX OFFICIELS DE COMMUNICATION.**



Site web :
www.niger-meteo.ne



Scannez pour rejoindre
notre canal WhatsApp